

Des états généraux ? Pour qui ? Pourquoi ?

Sylvain Schryburt

Number 116 (3), 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/24794ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Schryburt, S. (2005). Des états généraux ? Pour qui ? Pourquoi ? *Jeu*, (116), 7–9.

Éditorial

Des états généraux ? Pour qui ? Pourquoi ?

Le mot est enfin lancé, quoique du bout des lèvres, comme à regret. Le 5 juillet dernier, dans la foulée du colloque « Le théâtre à tout prix », le Conseil québécois du théâtre (CQT) mettait en ligne un communiqué où il est écrit qu'en plénière « [...] la majorité des participants présents ont demandé au CQT d'évaluer la possibilité d'organiser des États généraux du théâtre ».

Au pire, on dira qu'avec une formule aussi timide, il y a encore loin de la coupe aux lèvres ; au mieux, on dira qu'avec un dossier aussi délicat entre les mains, la prudence qu'affiche le Conseil est de mise. Dans les mois à venir, il devra en effet mesurer ses appuis au sein du milieu et redoubler d'ardeur diplomatique s'il entend obtenir l'appui officiel de groupes d'intérêts aussi variés que l'Union des artistes (UDA), les Théâtres associés (TAI), les Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ), l'Association des compagnies de théâtre (ACT), l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), le Centre des auteurs dramatiques (CEAD), l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) ou la Quebec Drama Federation (QDF)¹, sans le concours desquels l'exercice des États généraux perdrait non seulement de sa légitimité, mais, ce qui est plus grave encore, une part de son poids politique. Heureusement, si l'on peut parler ainsi, le contexte actuel est on ne peut plus propice à la concertation...

Petit portrait du « beau milieu »

Jetons d'abord un coup d'œil dans la cour des grands : compressions sévères au budget du FTA, locaux vétustes du Conservatoire de Montréal et du Théâtre de Quat'Sous, bourbe financière au Rideau Vert, conflit résolu *in extremis* entre l'UDA et les TAI, absence de marge de manœuvre et climat d'incertitude générale qui entraînent les compagnies établies à rivaliser d'astuces, parfois jusqu'à se cannibaliser, pour attirer les abonnés et séduire les précieux « partenaires » privés. Chez les compagnies à projets, la situation est encore plus critique : faute de moyens, faute de diffuseurs aussi, moins séduisantes aux yeux d'un secteur privé en quête d'un maximum de visibilité, elles demeurent pour la plupart dans un état de précarité chronique. Ajoutons à cela un nombre de compagnies croissant plus rapidement que les subsides gouvernementaux ainsi que des problèmes spécifiques liés à la production théâtrale en région et aux compagnies jeunes publics, d'ailleurs menacées par un énième boycott du milieu scolaire, et l'avenir s'assombrit jusqu'à prendre rapidement les allures d'un cul-de-sac. Bref, il faut être aveugle ou jovialement optimiste pour ignorer que le modèle québécois du théâtre montre partout des signes d'épuisement.

1. L'UDA et l'AQAD se sont d'ailleurs retirées du Conseil au printemps 2002, ce qui n'est pas pour l'aider dans sa tâche.

Face à un tel constat, on ne peut attendre d'éventuels états généraux d'avoir l'effet d'une panacée. Mais s'ils tiennent à faire une place aux aspirations légitimes de la relève² tout en préservant les institutions existantes, les intervenants du milieu théâtral ont-ils d'autre choix que de se réunir pour dresser un bilan des forces et faiblesses du présent système, poser des questions difficiles et faire les choix qui s'imposent, pour finalement agir d'une seule et même voix ? Certes, il leur est toujours loisible d'attendre un électrochoc comme celui qu'a subi récemment le milieu de la danse.

L'heure des choix

L'exercice impliquerait nécessairement des choix collectifs qui n'auront pas l'heur de plaire à tout le monde. Et ces choix découlent directement de questions déchirantes que personne, ou presque, n'ose poser publiquement. En voici quelques exemples : Y a-t-il surabondance de l'offre théâtrale ? Comment se fait-il qu'on forme des professionnels de la scène dans pas moins de six institutions québécoises, sans même donner à ces finissants les moyens d'exercer leur métier dans des conditions décentes ? Pourrait-on imposer aux compagnies établies, par l'entremise d'un fonds d'intégration par exemple, de programmer une coproduction annuelle obligatoire avec une compagnie reconnue mais dont le financement fait défaut ? Est-il pensable, durant la période estivale, d'ouvrir les théâtres aux compagnies qui n'en possèdent pas ? Quitte à couper dans la publicité, la promotion ou l'administration, peut-on exiger d'une compagnie qu'elle verse un pourcentage x des subsides publics reçus aux artistes et aux concepteurs, même au-delà des minimums exigés par les ententes existantes ? Des questions difficiles, il y en a d'autres bien sûr, comme celles, fondamentales, posées par une Marie-Thérèse Fortin qui n'a vraisemblablement pas froid aux yeux : « [...] veut-on des institutions ? Lesquelles ? Et combien coûteront-elles³ ? »

Certaines solutions aux problèmes qui affligent actuellement le milieu théâtral sont pour ainsi dire à portée de main et pourraient être appliquées sans faire de remous. Une plus grande mise en commun des ressources ou des stratégies « proactives » de développement de public, par exemple. D'autres exigeraient en revanche un examen sans complaisance des façons de faire actuelles qui prendrait en compte les besoins de *l'ensemble* de la communauté théâtrale, et non seulement ceux des grandes institutions. Car, il faut bien le dire, au rythme où croissent les nouvelles troupes, un clivage risque de se produire qui passerait de l'économique à l'intergénérationnel, ce qui n'annoncerait rien de bon pour l'avenir. Jusqu'à preuve du contraire, des états généraux du théâtre apparaissent comme la seule tribune légitime où débattre de ces questions et prendre des décisions susceptibles d'assurer à long terme la croissance et le renouvellement de la pratique du théâtre au Québec.

Plus important encore, les états généraux représentent une occasion unique pour qu'un milieu théâtral enfin concerté puisse reprendre l'initiative perdue, là où une partie des solutions durables sont à trouver : sur le terrain politique. Toute réforme

2. Peut-on encore appeler « relève » des compagnies qui font partie intégrante du paysage depuis plus de cinq, dix, quinze ans, voire davantage ? On émerge longtemps au Québec, et le sous-financement actuel y est certainement pour quelque chose.

3. Stéphane Baillargeon, « La Crise ? Quelle crise ? Le Conseil québécois du théâtre organise jeudi un colloque sur quatre grands thèmes », *Le Devoir*, le samedi 7 mai 2005, p. E6.

sérieuse entreprise de l'intérieur ne saurait vraiment porter ses fruits sans l'apport structurel et financier des pouvoirs politiques dont le devoir est, faut-il le rappeler, de soutenir le développement des arts. Si le milieu du théâtre se prend en main et défend d'une voix unanime son propre projet de réforme, il sera alors dans une position favorable pour exiger des instances publiques qu'elles fassent aussi leur travail et contribuent pour leur juste part à l'épanouissement de la culture, c'est-à-dire plus qu'elles ne le font présentement.

D'un point de vue stratégique, il y a du reste dans la tenue de nouveaux états généraux, vingt-cinq ans après ceux de 1981, mais aussi quelques mois avant les prochaines élections provinciales qui pourraient avoir lieu en 2007, un puissant levier politique et médiatique que la communauté théâtrale aurait tort de laisser passer.

SYLVAIN SCHRYBURT